

Le 1 août 2024

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE MULGRAVE-ET-DERRY, TENUE À GATINEAU, LE 1 AOÛT, À 19 H 30, SOUS
LA PRÉSIDENCE DE LA MAIRE SUPPLÉANTE MADAME CHANTAL SOUCY.**

SONT PRÉSENTS: La Maire Suppléante Chantal Soucy, la Conseillère Lorraine Rochon ainsi que les Conseillers, John Abraham, Gerald Teske et Charles Meunier.

ABSENCES MOTIVÉES : Marcel Beaubien et Roland Barnabé

1. 2024-08-84 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gerald Teske;

QUE ceux-ci formant quorum et siégeant sous la présidence de son Honneur la Maire Suppléante Chantal Soucy; aussi présent, la directrice générale adjointe Anne Pilon, l'assemblée est déclarée ouverte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 JUILLET 2024
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. APPROBATION DES COMPTES
6. CORRESPONDANCE ET RAPPORTS
7. DÉPÔT DES DOCUMENTS
8. RÉSOLUTION – MANDAT À ME OLIVIER GOSSELIN
9. RÉSOLUTION – RAPPORT SEMESTRIEL
10. RÉSOLUTION – PRIME DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE
11. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE / LOT 3 298 816 ET 3 298 817 / 0
CHEMIN PARCHER
12. RÉSOLUTION – RENOUVELLEMENT DE LA SOUMISSION POUR LE
DÉNEIGEMENT DES CHEMINS D'HIVER MULGRAVE SECTEUR II
13. RÉSOLUTION – APPEL D'OFFRE POUR LE CONTRAT DE DÉNEIGEMENT
DES CHEMINS D'HIVER DU SECTEUR DERRY

- | |
|--|
| 14. RÉSOLUTION – APPUI DEMANDE DE RÉVISION DE LA LOI SUR LA FISCALITÉ MUNICIPALE POUR LES TAXES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC |
| 15. RAPPORTS DES COMITÉS |
| 15.1 Travaux publics |
| 15.2 Sécurité publique |
| 15.3 Environnement |
| 15.4 Loisir, culture et communications |
| 16. PÉRIODE DE QUESTIONS |
| 17. VARIA |
| 18. CLOTURE DE L'ASSEMBLÉE |

2. 2024-08-85 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le conseiller John Abraham ;

QUE l'ordre du jour tel que déposé est adopté et demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. 2024-08-86 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 JUILLET 2024

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 4 juillet 2024;

ATTENDU QUE les membres renoncent à la lecture du procès-verbal ;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Lorraine Rochon;

QUE le Conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du 4 juillet 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les citoyens T. Trudel, A. Trudel, M. Charron et T. Lawrence posent des questions concernant la collecte des matières résiduelles sur chemin privé du Lac-en-Cœur et le programme pour les aînés MADA.

5. 2024-08-87 - APPROBATION DES COMPTES

ATTENDU QUE le conseil prend acte de la liste des comptes à payer en vertu de la délégation d'autoriser des dépenses à la directrice générale adjointe et des dépenses autorisées lors de la séance du conseil du 4 juillet dernier et des séances précédentes;

ATTENDU QUE le conseil prend en compte des listes des comptes et salaires payés ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Charles Meunier ;

QUE le Conseil approuve la liste des comptes payés du mois de juillet d'un montant total de 133 545,31 \$ tel qu'apparaissant à la liste CP-07 et la liste des salaires payés au montant de 16 737,31 \$ tel qu'apparaissant à la liste PAYE-07.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. CORRESPONDANCE ET RAPPORTS

Rapport d'incendie – Mayo et Mulgrave-et-Derry

Rapport d'incendie – L'Ange-Gardien

Rapport d'urbanisme

7. DÉPÔT DES DOCUMENTS

8. 2024-08-88 – MANDAT À ME OLIVIER GOSSELIN

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Charles Meunier;

QUE le Conseil donne mandat à Maître Olivier Gosselin pour représenter la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. 2024-08-89 – RAPPORT SEMESTRIEL

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gerald Teske;

QUE le conseil de la municipalité de Mulgrave-et-Derry a pris connaissance de l'extrait du Grand Livre pour la période du 01 janvier 2024 au 24 juillet 2024 pour l'évaluation de son contenu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. 2024-08-90 – PRIME DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

ATTENDU le congé de la Directrice générale;

ATTENDU que le Directeur général par intérim employé à temps partiel a donné sa démission;

ATTENDU la surcharge de travail de la Directrice générale adjointe;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Lorraine Rochon;

QUE le Conseil accorde une prime à la Directrice générale adjointe de 6 \$ / heure;

QUE cette prime est rétroactive au 17 mars 2024;

QUE cette prime cessera lors du retour de la Directrice générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**11. 2024-08-91 – DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE / LOT 3 298 816 ET
3 298 817 / 0 CHEMIN PARCHER**

ATTENDU le dépôt d'une demande de dérogation mineure par les propriétaires des lots 3 298 816 et 3 298 817, le 24 avril 2024 ;

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure vise à autoriser le remembrement en un (1) lot les deux (2) lots ci-haut mentionnés et ainsi permettre un frontage sur le lac de 35 m au lieu de 60 m tel que requis en vertu du règlement de lotissement 2017-013 ;

ATTENDU QUE le remembrement des deux (2) lots en un (1) nouveau lot a pour effet de tendre vers la conformité réglementaire ;

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure a fait l'objet d'une analyse et recommandation favorable de la part du Service de l'urbanisme ;

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure a fait l'objet d'une analyse et recommandation défavorable de la part du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) lors de sa réunion tenue le 14 mai 2024 ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Charles Meunier;

QUE le Conseil municipal autorise la dérogation mineure à l'effet de permettre le remembrement des lots 3 298 816 et 3 298 817 malgré un frontage sur lac de 35 m au lieu de 60 m tel que requis au règlement de lotissement 2017-013.

Demande de vote par la maire suppléante Chantal Soucy : résultat du vote 3 pour / 1 désistement

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**12. 2024-08-92 – RENOUVELLEMENT DE LA SOUMISSION POUR LE
DÉNEIGEMENT DES CHEMINS D'HIVER MULGRAVE SECTEUR II**

ATTENDU l'appel d'offre pour le déneigement des chemins 2023-2024 pour Mulgrave secteur II;

ATTENDU QUE cet appel d'offre prévoyait une option de renouvellement pour l'hiver 2024-2025;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller John Abraham;

QUE le Conseil approuve le renouvellement du mandat donné à Clayton Berndt Excavation pour l'hiver 2024-2025 selon les coûts présentés dans sa soumission.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**13. 2024-08-93 – APPEL D'OFFRE POUR LE CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DU
SECTEUR DERRY**

ATTENDU qu'il convient de demander des soumissions pour le déneigement des chemins d'hiver pour le secteur Derry;

ATTENDU l'absence de Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Lorraine Rochon;

QUE le Conseil mandate la Directrice générale adjointe afin qu'elle procède à un appel d'offre par invitation pour un an auprès de Clayton Berndt Excavation, Excavation J.B.G. Lajeunesse et French Excavation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. 2024-08-94 - RÉSOLUTION – APPUI DEMANDE DE RÉVISION DE LA LOI SUR LA FISCALITÉ MUNICIPALE POUR LES TAXES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

ATTENDU la demande d'appui de la Municipalité d'Upton, par la résolution numéro 2024-04-81, pour la demande de révision de la *Loi sur la fiscalité municipale pour les taxes de la Sûreté du Québec*;

ATTENDU QU'en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*, le gouvernement du Québec peut introduire des taxes sur les services de la Sûreté du Québec (SQ);

ATTENDU QUE les municipalités locales doivent débourser 50% des coûts pour le service de la SQ selon le règlement prévu à cet effet;

ATTENDU QUE le fardeau fiscal des municipalités ne cesse de s'accroître;

ATTENDU QUE les municipalités locales sont assujetties aux décisions gouvernementales concernant le financement de la SQ;

ATTENDUE QUE les contribuables locaux subissent une pression fiscale croissante en raison de cette contribution élevée;

ATTENDU QUE le taux de la SQ est actuellement déterminé de manière unilatérale, sans consultation ni prise en compte de besoins et des capacités financières des municipalités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Charles Meunier et résolu à l'unanimité de conseillers présents.

DE DEMANDER formellement au gouvernement du Québec une révision de la *Loi sur la fiscalité municipale relative aux services policiers* afin de revoir à la baisse la charge fiscale imposée aux municipalités pour le financement de la Sûreté du Québec;

DE TRANSMETTRE la présente résolution aux instances suivantes, soit au ministère des Affaires municipales, au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec, à l'Association des directeurs municipaux du Québec, à la Commission municipal du Québec, à la Fédération des municipalités du Québec, à l'Union des municipalités du Québec et aux MRC et municipalités du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. RAPPORTS DES COMITÉS

- 15.1 Travaux publics
- 15.2 Sécurité publique
- 15.3 Environnement
- 15.4 Loisir, culture et communications

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le citoyen A. Asselin pose une question concernant les étapes à suivre après l'adoption d'une dérogation mineure.

17. VARIA

La maire suppléante Chantal Soucy avise que suite au congé de longue durée de la directrice générale et la démission en juin du directeur général par intérim, les dossiers seront traités selon les priorités.

La Loi 57 visant à protéger les élus municipaux et à favoriser l'exercice sans entraves de leurs fonctions et modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal est en vigueur à compter de juin 2024.

18. 2024-08-95 - CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Charles Meunier ;

QUE la séance soit levée à 20 h 05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Chantal Soucy
Maire suppléante


Anne Pilon
Directrice générale adjointe

SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS PAR LE MAIRE

Je, Chantal Soucy, mairesse suppléante de Mulgrave-et-Derry, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal du Québec.